

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 05

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
--	---

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	9
3.1. BILAN TECHNIQUE	9
3.2. BILAN FINANCIER	9
3.3. PERSPECTIVES	9
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	9
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	9

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	11
--	----

6. PROGRAMME 061: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	15
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	17
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	17
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	18
7. PROGRAMME 062: RENFORCEMENT DES CAPACITES FONCTIONNELLES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	19
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	21
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	21
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	22

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

3.1 BILAN TECHNIQUE

3.2 BILAN FINANCIER

3.3 PERSPECTIVES

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique est de renforcer la conception et d'améliorer la mise en oeuvre des politiques publiques.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le Conseil Economique et social a élaboré deux programmes dont un opérationnel et un support.

Le programme I s'intitule Pilotage et développement des missions du CES.

L'objectif de ce programme est de renforcer la conception et d'améliorer la mise en oeuvre des politiques publiques.

L'atteinte de l'objectif de ce programme passe par la mise en oeuvre des actions ci après :

Action 1: Renouvellement de la Chambre ;

Action 2: Mise en oeuvre et suivi de la coopération internationale ;

Action 3: Consultation, avis et appui conseil ;

Action 4: Rénovation des structures d'accueil.

Le programme II porte sur le renforcement des capacités fonctionnelles des services du CES.

L'objectif de ce programme est d'améliorer le fonctionnement des services du CES.

La performance liée à ce programme passe par les actions suivantes:

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 061

PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES EDIFICES	Réaliser les constructions programmées	Taux Projets réalisés	0.0	100.0	
02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale	Proportion des sollicitations en coopération internationale	30.0	80.0	
03	CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL	Renforcer la mise en oeuvre des politiques publiques	Proportion des demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	30.0	80.0	
04	RENOVATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL	Améliorer le cadre de travail	Niveau d'avancement des travaux de l'immeuble siège	30.0	90.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 062

RENFORCEMENT DES CAPACITES FONCTIONNELLES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

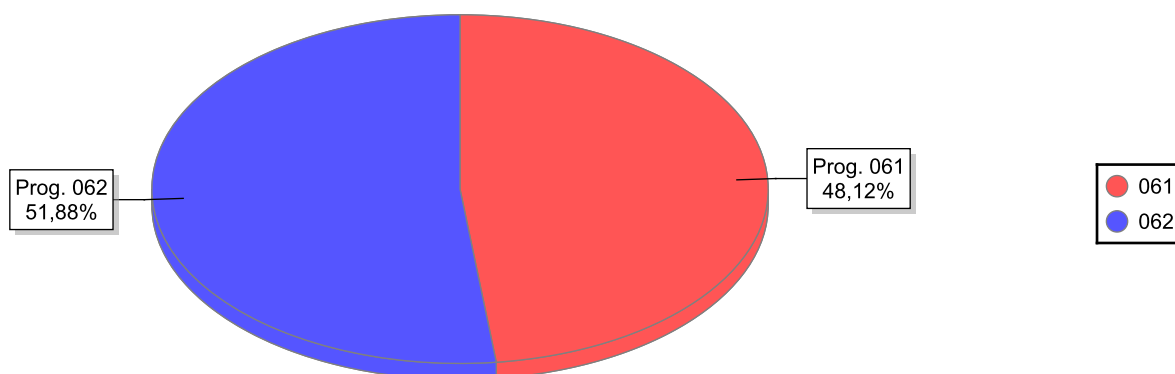
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Accroître les moyens de fonctionnement des services	Taux d'accroissement des crédits alloués	10.0	20.0	
03	AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître les rendements du personnel	Taux d'accroissement des crédits prévus pour motiver le personnel	2.0	10.0	
04	MOBILISATION ET MISE A DISPOSITION DU BUDGET	Elaborer un budget performant pour l'Assemblée Nationale	Taux de mobilisation de fonds	80.0	100.0	

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

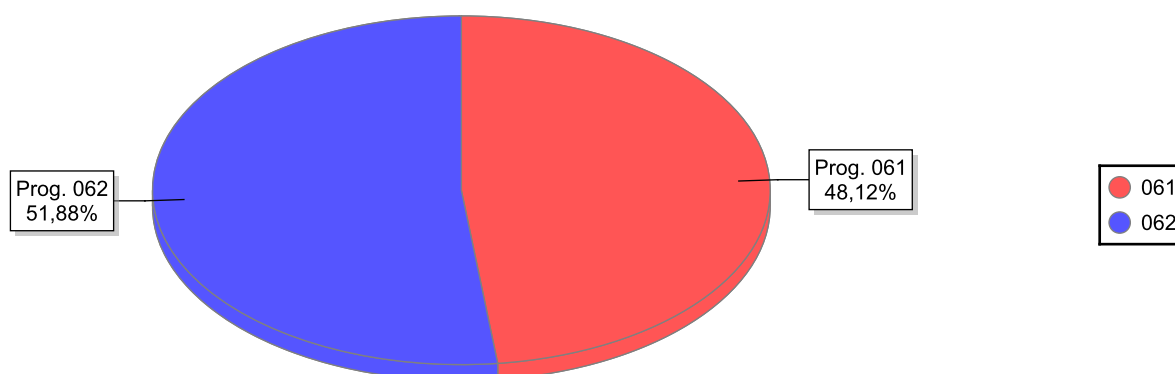
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
061	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	184 000 000	184 000 000	700 000 000	700 000 000	884 000 000	884 000 000
062	RENFORCEMENT DES CAPACITES FONCTIONNELLES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	953 000 000	953 000 000	0	0	953 000 000	953 000 000
Total		1 137 000 000	1 137 000 000	700 000 000	700 000 000	1 837 000 000	1 837 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 061

PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS
CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

AYANG LUC

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la conception et améliorer la mise en oeuvre des politiques publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Proportion des demandes d'avis ayant obtenu une réponse du CES	%	2012	60	2013	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES EDIFICES

ACTION 02 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

ACTION 03 CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL

ACTION 04 RENOVATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES EDIFICES

OBJECTIF 1 Réaliser les constructions programmées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux Projets réalisés	%	2012	0	2013	100

ACTION 02

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

OBJECTIF 1 Garantir la pleine réalisation des missions de coopération internationale

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur

1	Proportion des sollicitations en coopération internationale	%	2012	30	2013	80
---	---	---	------	----	------	----

ACTION 03**CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL****OBJECTIF 1** Renforcer la mise en oeuvre des politiques publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion des demandes d'avis suivi d'une réponse du CES	%	2012	30	2013	80

ACTION 04**RENOVATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL****OBJECTIF 1** Améliorer le cadre de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Niveau d'avancement des travaux de l'immeuble siège	%	2012	30	2013	90

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES EDIFICES	54 000 000	54 000 000	700 000 000	700 000 000	754 000 000	754 000 000
02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	130 000 000	130 000 000	0	0	130 000 000	130 000 000
03	CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL	0	0	0	0	0	0
04	RENOVATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL	0	0	0	0	0	0
Total		184 000 000	184 000 000	700 000 000	700 000 000	884 000 000	884 000 000

en FCFA

7. PROGRAMME 062

RENFORCEMENT DES CAPACITES FONCTIONNELLES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ESSOME BIKOU

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le fonctionnement des services du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution du budget du CES	%	2012	70	2013	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 02 AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

ACTION 03 AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 04 MOBILISATION ET MISE A DISPOSITION DU BUDGET

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF 1 Accroître les moyens de fonctionnement des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accroissement des crédits alloués	%	2012	10	2013	20

ACTION 03

AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 1 Accroître les rendements du personnel

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accroissement des crédits prévus pour motiver le personnel	%	2012	2	2013	10

ACTION 04

MOBILISATION ET MISE A DISPOSITION DU BUDGET

OBJECTIF 1 Elaborer un budget performant pour l'Assemblée Nationale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mobilisation de fonds	%	2012	80	2013	100

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	871 000 000	871 000 000	0	0	871 000 000	871 000 000
03	AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES	68 000 000	68 000 000	0	0	68 000 000	68 000 000
04	MOBILISATION ET MISE A DISPOSITION DU BUDGET	14 000 000	14 000 000	0	0	14 000 000	14 000 000
Total		953 000 000	953 000 000	0	0	953 000 000	953 000 000

en FCFA

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 1	SOUVERAINETE	1 837 000	1 837 000
Fonction 15	Fonctions consultatives	1 837 000	1 837 000
Programme 061	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	884 000	884 000
Action 02	MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	130 000	130 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	130 000	130 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	90 000	90 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Action 03	CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL		
Article			
Paragraphe			
Action 04	RENOVATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL		
Article			
Paragraphe			
Action 01	CONSTRUCTION, RENOVATION ET AMENAGEMENT DES EDIFICES	754 000	754 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	754 000	754 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	550 000	550 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	150 000	150 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	14 000	14 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 000	30 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 05 - CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 062	RENFORCEMENT DES CAPACITES FONCTIONNELLES DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	953 000	953 000
Action 02	AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES	871 000	871 000
Article 21 00 10	Cabinet du Président du Conseil Economique et Social	244 000	244 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	24 000	24 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	170 000	170 000
6174	Frais de réception	50 000	50 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	627 000	627 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	173 000	173 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6133	Frais de relève	10 000	10 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6174	Frais de réception	40 000	40 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	11 000	11 000
6263	Indemnités spécifiques	200 000	200 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	96 000	96 000
6273	Recrutements spéciaux	8 000	8 000
6723	Indemnités versées aux conseillers	20 000	20 000
Action 03	AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESSOURCES HUMAINES	68 000	68 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	68 000	68 000
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	68 000	68 000
Action 04	MOBILISATION ET MISE A DISPOSITION DU BUDGET	14 000	14 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général du Conseil Economique et Social	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		1 837 000	1 837 000